



## **Protocole sanitaire en vigueur au sein de Musique en Plaine pour la rentrée 2020-2021**

Suite au classement du département du calvados en zone Rouge, le fonctionnement des activités de Musique En Plaine s'effectuera dans les conditions respectant le protocole sanitaire suivant :

### **Rôle des parents**

Votre rôle est essentiel, avant de quitter la maison, en cas de symptômes ou de sensation de fièvre, la température doit être contrôlée. Si elle dépasse 38 degrés, nous vous demanderons de garder votre enfant à la maison.

### **Port du masque à MEP**

Le port du masque « grand public » (ou à usage médical pour les personnes à risque de forme grave), est obligatoire pour toutes les personnes de 11 ans et plus dans tout l'établissement, sauf durant les temps de pratiques artistiques (hors Formation Musicale, chorale, TAM et TAG où il est obligatoire). Néanmoins, le port du masque est recommandé chaque fois que la situation le nécessite. Tous les élèves doivent venir à MEP équipés de leur masque. Quand cela est impossible, il convient de respecter la distance entre les personnes (2 mètres au minimum).

### **Limitation de l'accueil du public dans les locaux**

A l'exception des élèves inscrits en éveil musical et jardin musical, Il est demandé aux parents ou accompagnants de déposer et récupérer les élèves à l'extérieur de l'établissement.

L'accès du bâtiment aux parents d'élèves n'est autorisé qu'en cas de besoin de renseignements administratifs auprès du secrétariat et aux horaires d'ouvertures de celui-ci. Cependant nous vous invitons à privilégier un contact par téléphone (02 14 37 28 90) ou par courriel ([musiqueenplaine@caenlamer.fr](mailto:musiqueenplaine@caenlamer.fr)).

Tous les échanges pédagogiques avec les professeurs se feront à l'extérieur du bâtiment, par courriel ou téléphone.

Concernant les résidences d'artistes, l'accès au bâtiment est limité aux artistes et accompagnants techniques de la formation programmée.

### **Ventilation des classes et des autres locaux**

Nous veillerons tout particulièrement à assurer une bonne ventilation des locaux, que celle-ci soit mécanique ou manuelle, auquel cas une aération régulière, par ouverture des fenêtres, sera assurée au minimum pendant 15 minutes, toutes les trois heures et si possible, à chaque interclasse.

### **Équipement sanitaire**

Les entrées/sorties du bâtiment et toutes les salles sont équipées de gel hydroalcoolique et d'une solution désinfectante virucide (à disposition de l'équipe enseignante) .

## Nettoyage et désinfection des locaux

Conformément aux préconisations du protocole scolaire, un nettoyage des sols et des grandes surfaces est réalisé une fois par jour. Un nettoyage des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et les personnels, comme les poignées de portes est également réalisé au minimum une fois par jour. Les élèves viennent munis de leur matériel scolaire (stylos, cahiers...) et majoritairement, avec leurs propres instruments dont ils assurent l'entretien courant.

## Nettoyage, désinfection des matériels pédagogiques et protocole sanitaire des cours

- **Piano, claviers MAA** : nettoyage du clavier et du pupitre à la fin du cours avec une solution désinfectante. Nettoyage des mains systématique avant et après le cours de l'élève.
- **Cordes** : il est impossible de désinfecter des instruments à cordes. Ils sont personnels. Les plus jeunes enfants ont besoin de la proximité physique des enseignants pour effectuer l'accord, les masques sont donc de rigueur pour cette étape.  
Nettoyage du pupitre à la fin du cours avec une solution désinfectante. Nettoyage des mains systématique avant et après le cours de l'élève.
- **Cuivres** : l'élève et le professeur respectent une distance de 2m et il n'y a évidemment pas de masque pendant la pratique. Nettoyage du pupitre à la fin du cours avec une solution désinfectante. Nettoyage des mains systématique avant et après le cours de l'élève.
- **Bois** : Les saxophonistes doivent fournir leurs propres anches. L'élève et le professeur respectent une distance de 2m et il n'y a évidemment pas de masque pendant la pratique. Nettoyage du pupitre à la fin du cours avec une solution désinfectante. Nettoyage des mains systématique avant et après le cours de l'élève.
- **Chant chorale** : maximum de 15 personnes dans la salle en respectant une distanciation de 2m. La chorale Polykrom' est donc divisée en deux groupes. Nettoyage du pupitre (si possible la partition sera tenue à la main) après le cours. Nettoyage des mains systématique avant et après le cours des choristes. Port du masque obligatoire.
- **Percussions/Batterie** : les baguettes doivent être strictement personnelles. Nettoyage du pupitre à la fin du cours avec une solution désinfectante. Nettoyage des mains systématique avant et après le cours de l'élève.
- **Formation Musicale** : le matériel scolaire (crayons, gomme, partitions, cahier), doit être strictement personnel. Nettoyage du pupitre et de la table à la fin du cours avec une solution désinfectante. Port du masque obligatoire et nettoyage des mains systématique avant et après le cours de l'élève.
- **Petite enfance** : le lavage des mains avant d'entrer dans la salle et à la fin du cours est indispensable pour cette discipline. Le matériel nécessaire, dont la liste vous sera communiquée lors du premier cours avec l'enseignant, doit rester strictement personnel. Port du masque non obligatoire.
- **Pratiques collectives** : nettoyage du pupitre et/ou de l'instrument à la fin du cours. Nettoyage des mains systématique avant et après le cours de l'élève. Le matériel musical est strictement personnel sauf pour les pianistes/claviers et percussionnistes/batteurs pour lesquels le nettoyage sera assuré en fin de cours. Les chanteurs des groupes de Musiques Actuelles devront venir aux cours équipés de leur propre micro. Les pratiques collectives dépassant le nombre de 15 membres feront l'objet d'un aménagement de planning (Chorale, Orchestre à corde 1<sup>er</sup> cycle)
- **TAM** : nettoyage des mains systématique avant et après le cours de l'élève. Port du masque obligatoire. Désinfection indispensable des tables et matériels informatiques avec les produits adaptés.

- **TAG** : nettoyage des mains systématique avant et après le cours de l'élève. Port du masque obligatoire. Désinfection indispensable des tables et matériels informatiques avec les produits adaptés.

Nous suivrons l'évolution de la situation au jour le jour et nous adapterons l'organisation en conséquence.

Nous sommes bien conscients que ces règles peuvent paraître contraignantes mais nous devons garantir la sécurité de tous, enfants comme adultes.

En vous remerciant pour votre compréhension.

*La Direction*